



**FEM**

**Fonds pour l'environnement mondial**

GEF/C.34/2  
23 octobre 2008

---

Conseil du FEM  
11-13 novembre 2008

Point 3 de l'ordre du jour

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

**POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR**

**OUVERTURE DE LA RÉUNION**  
*(Travaux dirigés par la DG)*

1. Monique Barbut, directrice générale et présidente du Fonds pour l'environnement mondial, ouvrira la réunion.

**POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR**

**ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT DE SÉANCE**  
*(Travaux dirigés par la DG)*

2. Conformément au paragraphe 18 de l'Instrument, le Conseil élit un président parmi ses membres. En vertu de ce même paragraphe, la fonction de président de séance est attribuée alternativement à un représentant des pays bénéficiaires et à un représentant des pays non bénéficiaires. Mme Mahaweb Aboul Azm, membre du Conseil représentant l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, a présidé la dernière réunion.
3. Conformément au paragraphe 18 de l'Instrument, le président de séance dirige les délibérations du Conseil pendant l'examen des points 3 « Adoption de l'ordre du jour », 4 « Allocutions des secrétaires exécutifs des Conventions », 5 « Relations avec les instances des Conventions », 7 « Rapport d'activité du directeur du Bureau de l'évaluation », 8 « Examen à mi-parcours du DAR », 9 « Rapport de la présidence du Groupe consultatif pour la science et la technologie », et 16 « Nomination/renomination du directeur général et président du FEM » de l'ordre du jour.
4. Le président de séance et la DG dirigent conjointement les délibérations du Conseil pendant l'examen des points 17 « Questions diverses » et 18 « Compte rendu conjoint des présidents » de l'ordre du jour.
5. La directrice générale et présidente du Fonds dirige les délibérations du Conseil pendant l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour.

**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
*(Travaux dirigés par le président de séance)*

6. Tous les membres du Conseil ont reçu un *ordre du jour provisoire*, pour examen, sous la cote GEF/C.34/1/Rev.1.
7. *Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour de la réunion.*

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR**                    **ALLOCUTIONS DES SECRÉTAIRES EXÉCUTIFS  
DES CONVENTIONS**  
*(Travaux dirigés par le président de séance)*

8. Le représentant du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique rendra compte des décisions et faits récents en rapport avec cet instrument et les activités du FEM.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR**                    **RELATIONS AVEC LES INSTANCES DES CONVENTIONS**  
*(Travaux dirigés par le président de séance)*

9. Le document GEF/C.34/3, intitulé *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales*, rend compte d'éléments nouveaux intéressant le FEM intervenus depuis la réunion du Conseil en avril 2008 dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ainsi que d'autres conventions et institutions intéressant particulièrement le FEM.
10. *Le Conseil est invité à examiner le document et les activités envisagées pour donner suite aux directives et décisions approuvées par les Conférences des parties aux conventions internationales sur l'environnement.*

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR**                    **ORGANISATION DE LA QUATRIÈME ASSEMBLÉE DU FEM**  
*(Travaux dirigés par la DG)*

11. Le document GEF/C.34/4, intitulé *Note sur l'Organisation de la quatrième Assemblée du FEM*, présente au Conseil une première série de propositions concernant l'organisation de la quatrième Assemblée du FEM, dont l'offre de l'Uruguay d'accueillir l'Assemblée, et un budget prévisionnel des activités liées à l'Assemblée à mener pendant l'exercice 09.
12. *Le Conseil est invité à examiner la Note sur l'Organisation de la quatrième Assemblée du FEM, à accepter l'offre généreuse de l'Uruguay d'accueillir l'Assemblée, et à approuver une initiative spéciale à hauteur de 653 730 dollars pour préparer la prochaine Assemblée du FEM.*

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR      RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR DU BUREAU DE L'ÉVALUATION**  
*(Travaux dirigés par le président de séance)*

13. Le document GEF/ME/C.34/1, intitulé *Rapport d'activité du directeur du Bureau de l'évaluation*, présenté par le directeur du Bureau de l'évaluation, fournit une évaluation et un compte rendu des travaux réalisés par le Bureau pendant l'exercice 08. Il présente notamment l'état d'avancement de la réalisation du quatrième bilan global du FEM.
14. *Le Conseil est invité à examiner le rapport, à prendre note de ses conclusions et à encourager le Bureau de l'évaluation à prendre en compte toutes les activités en cours dans le Quatrième bilan global.*

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR      EXAMEN À MI-PARCOURS DU DAR**  
*(Travaux dirigés par le président de séance)*

15. Le document GEF/ME/C.34/2, intitulé *Examen à mi-parcours du Dispositif d'allocation des ressources*, présenté par le directeur du Bureau de l'évaluation, fournit un examen du Dispositif d'allocation des ressources.
16. Le document GEF/ME/C.34/3, intitulé *Réponse de la direction à l'examen à mi-parcours du Dispositif d'allocation des ressources*, préparé par le Secrétariat et les Entités d'exécution, fournit la réponse de la direction à l'examen réalisé par le Bureau.
17. *Le Conseil est invité à examiner ces deux documents et à approuver la décision recommandée, qui tient compte de la réponse de la direction.*

**POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR      RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU GROUPE CONSULTATIF POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**  
*(Travaux dirigés par le président de séance)*

18. La présidente du Groupe consultatif pour la science et la technologie sera invitée à prendre la parole pour présenter les travaux de son Groupe. Les membres du Conseil auront ensuite la possibilité de lui poser des questions.
19. *Le Conseil est invité à donner son avis sur le rapport du Groupe consultatif pour la science et la technologie et à donner au Groupe les directives voulues.*

**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR**      **PROGRAMME STRATÉGIQUE DE RENFORCEMENT  
DES INVESTISSEMENTS DANS LE TRANSFERT  
DE TECHNOLOGIES**  
*(Travaux dirigés par la DG)*

20. Le document GEF/C.34/5, intitulé *Élaboration d'un programme stratégique de renforcement des investissements dans le transfert de technologies écologiquement rationnelles*, établi pour donner suite à une demande de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, donne un aperçu du travail réalisé par le FEM au plan du financement du transfert de technologies dans le domaine d'intervention « changements climatiques ». Ce document propose une palette d'éléments ou de formules à examiner et propose un programme stratégique à mettre en œuvre pendant la période restant à courir de FEM-4 pour appuyer les activités de transfert de technologies.
21. *Le Conseil est invité à examiner le programme stratégique et à charger le Secrétariat de communiquer le document à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre de la CCNUCC lors de la vingt-neuvième session de cet organe, qui se tiendra à Poznań (Pologne), en décembre 2008. Le Conseil est également invité à réserver 50 millions de dollars au programme proposé de transfert de technologies.*

**POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR**      **PROGRAMME DE TRAVAIL**  
*(Travaux dirigés par la DG)*

22. Le document GEF/C.34/6, intitulé *Programme de travail soumis à l'approbation du Conseil du FEM*, présente les plateformes-cadres et les projets dont l'approbation est recommandée par la DG au Conseil. Il s'agit du huitième programme de travail soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil depuis que FEM-4 a démarré et que le Dispositif d'allocation des ressources est entré en vigueur pour les domaines d'intervention « diversité biologique » et « changements climatiques ». Le financement du FEM demandé pour ce programme de travail est de 201,17 millions de dollars.
23. *Le Conseil est invité à examiner le projet de programme de travail et à l'approuver en vue de son développement ultérieur.*

**POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR      FONDS FIDUCIAIRE DU FEM À L'APPUI  
DES PLATEFORMES-CADRES  
(Travaux dirigés par la DG)**

24. Le document GEF/C.34/7, intitulé *Fonds fiduciaire du FEM à l'appui des plateformes-cadres*, justifie le bien-fondé de ce fonds, en présente le mode de fonctionnement et invite le Conseil à en approuver la création.
25. *Le Conseil est invité à examiner le document et à approuver l'établissement du Fonds fiduciaire du FEM à l'appui des plateformes-cadres (FFFP), selon les modalités prévues. À cette fin, le Conseil est invité à charger la Banque mondiale d'administrer le FFFP, en tant qu'Administrateur du FEM, et le Secrétariat de solliciter activement l'appui de bailleurs de fonds susceptibles de contribuer au FFFP et de rendre compte annuellement des activités financées par le FFFP et de l'état des contributions annoncées à ce titre.*

**POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR      RAPPORT DE FIN D'EXÉCUTION DE LA PRIORITÉ  
STRATÉGIQUE « ADAPTATION AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE »  
(Travaux dirigés par la DG)**

26. Le document GEF/C.34/8, intitulé *Rapport de fin d'exécution de la priorité stratégique « adaptation au changement climatique »*, rend compte de la phase pilote de la priorité stratégique « adaptation au changement climatique », et notamment des problèmes rencontrés et des avantages que présente cette formule.
27. *Le Conseil est invité à charger le Bureau de l'évaluation de réaliser une évaluation indépendante de la phase pilote de la priorité stratégique « adaptation au changement climatique ».*

**POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR      RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ET  
DU PARTENARIAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AVEC LE FEM  
(Travaux dirigés par la DG)**

28. Le document GEF/C.34/9, intitulé *Renforcement de la collaboration et du partenariat de la société civile avec le FEM*, rend compte des mesures prises pendant la période 2006-2008 pour renforcer le Réseau FEM d'ONG et pour rechercher en outre des moyens de l'aider à promouvoir une participation et une collaboration plus efficaces avec les ONG et d'autres organisations de la société civile.

29. *Le Conseil est invité à examiner le document GEF/C.34/9, intitulé Renforcement de la collaboration et du partenariat de la société civile avec le FEM, et à encourager l'appui à l'application du Plan d'activité stratégique du Réseau FEM d'ONG pour 2008-2010. Le Conseil est également invité à décider de réactiver le Fonds fiduciaire ONG à contributions libres et à accroître l'aide à la participation des représentants du Réseau d'ONG remplissant les critères voulus aux réunions du Conseil.*

**POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR**      **DÉCISION RELATIVE À LA CINQUIÈME RECONSTITUTION  
DES RESSOURCES DE LA CAISSE DU FEM**  
*(Travaux dirigés par la DG)*

30. Le Conseil est invité à examiner le document GEF/C.34/10, intitulé *Décision relative à la cinquième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM*, qui indique la nécessité de lancer la négociation de la prochaine reconstitution des ressources de la Caisse du FEM.
31. *Le Conseil est invité à charger l'Administrateur du FEM, en collaboration avec la DG, de lancer la négociation de la reconstitution.*

**POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR**      **NOMINATION/RENOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET PRÉSIDENT DU FEM**  
*(Travaux dirigés par le président de séance)*

**POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR**      **QUESTIONS DIVERSES**  
*(Travaux codirigés)*

32. Les membres du Conseil et les présidents peuvent soulever toute autre question dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

**POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR**      **COMPTE RENDU CONJOINT DES PRÉSIDENTS**  
*(Travaux codirigés)*

33. Le président de séance et la directrice générale et présidente du FEM présenteront le compte rendu conjoint des conclusions auxquelles ont abouti les travaux. Les décisions approuvées par le Conseil pendant sa réunion seront reprises dans le compte rendu conjoint des présidents.

## HORAIRE PROVISOIRE

### ***Mardi 11 novembre 2008***

#### *Matin*

09 h 30 – 10 h 30	Point 1 de l'ordre du jour	Ouverture de la réunion ( <i>travaux dirigés par la DG</i> )
	Point 2 de l'ordre du jour	Élection d'un président de séance ( <i>travaux dirigés par la DG</i> )
	Point 3 de l'ordre du jour	Adoption de l'ordre du jour ( <i>travaux dirigés par le président de séance</i> )
10 h 30 – 12 h 00	Point 4 de l'ordre du jour	Allocutions des Secrétaires exécutifs des Conventions ( <i>travaux dirigés par le président de séance</i> )
	Point 5 de l'ordre du jour	Relations avec les instances des Conventions ( <i>travaux dirigés par le président de séance</i> )
12 h 00 – 12 h 30	Point 6 de l'ordre du jour	Organisation de la quatrième Assemblée du FEM (travaux dirigés par la DG)

#### *Après-midi*

14 h 30 – 15 h 30	Point 7 de l'ordre du jour	Rapport d'activité du directeur du Bureau de l'évaluation ( <i>travaux dirigés par le président de séance</i> )
15 h 30 – 17 h 00	Point 8 de l'ordre du jour	Examen à mi-parcours du DAR ( <i>travaux dirigés par le président de séance</i> )

### ***Mercredi 12 novembre 2008***

#### *Matin*

9 h 00 – 10 h 00	Point 9 de l'ordre du jour	Rapport de la présidence du Groupe consultatif pour la science et la technologie ( <i>travaux dirigés par le président de séance</i> )
10 h 00 – 11 h 30	Point 10 de l'ordre du jour	Programme stratégique de renforcement des investissements dans le transfert de technologies ( <i>travaux dirigés par la DG</i> )
11 h 30 – 13 h 00	Point 11 de l'ordre du jour	Programme de travail ( <i>travaux dirigés par la DG</i> )



*Après-midi*

15 h 00 – 16 h 00	Point 12 de l'ordre du jour	Fonds fiduciaire du FEM à l'appui des plateformes-cadres ( <i>travaux dirigés par la DG</i> )
16 h 00 – 17 h 00	Point 13 de l'ordre du jour	Rapport de fin d'exécution de la priorité stratégique « adaptation au changement climatique » ( <i>travaux dirigés par la DG</i> )
17 h 00 – 18 h 00	Point 14 de l'ordre du jour	Renforcement de la collaboration et du partenariat de la société civile avec le FEM ( <i>travaux dirigés par la DG</i> )

***Jeudi 13 novembre 2008***

*Matin*

***9 h 00 – 11 h 00 Réunion du Conseil du Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques***

11 h 00 – 11 h 30	Point 15 de l'ordre du jour	Décision relative à la cinquième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM ( <i>travaux dirigés par la DG</i> )
11 h 30 – 12 h 00	Point 16 de l'ordre du jour	Nomination/renomination du directeur général et président du FEM ( <i>travaux dirigés par le président de séance</i> )
12 h 00 – 13 h 00	Point 17 de l'ordre du jour	Questions diverses ( <i>travaux codirigés</i> )

*Après-midi*

15 h 00 – 17 h 00	Point 18 de l'ordre du jour	Compte rendu conjoint des présidents ( <i>travaux codirigés</i> )
-------------------	-----------------------------	---